



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 JUIN 2022

COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT

Mesdames Anny THUILLIER, Catherine MASSONS, Roselyne MULLER, Nicole THOIRAIN,
Monsieur Daniel THOIRAIN ;

Excusé(e)s : Messieurs Gautier LABESSE, Alain PLOIX, Luc RAUDIN (donne procuration à Mme THUILLIER Anny), Rémi GAY et Madame Kélène SAILLARD ;

-
- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 5 Avril 2022.

- Délibération 10 : Délibération SPL-XDEMAT

La société publique locale dénommée SPL-Xdemat, a été créée le 27 février 2012 par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, en vue de fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation.

Chaque année, conformément à l'article 225-100 du code du commerce, l'Assemblée générale de la société doit se réunir avant fin juin, pour approuver les comptes de l'année précédente et affecter le résultat, après présentation des rapports du Commissaire aux comptes.

À l'occasion de cette réunion, d'autres points peuvent lui être présentés tels qu'un point sur les mandats des commissaires aux comptes ou l'adoption d'une nouvelle version du règlement intérieur.

Depuis 2020, il a été décidé d'ajouter à ces points, l'examen de la répartition du capital social suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

Il convient donc d'autoriser le représentant de la collectivité à voter lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, autorise le Maire à voter lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

- Travaux de toiture de la Mairie

Le couvreur choisi en 2021 pour réaliser les travaux sur la toiture de la Mairie n'étant plus disponible, le Conseil Municipal décide de demander des devis à d'autres entreprises afin que les réparations puissent être effectuées dans les meilleurs délais.

- Délibération 11 : Aménagement du trottoir menant à l'Arborétum

L'arboretum situé à côté du lycée de Croigny est en cours de rénovation. Le Lycée étant maintenant entièrement clôturé, les élèves sont obligés d'emprunter la voie publique pour se rendre à l'Arborétum. De ce fait, en partenariat avec l'association de l'Arborétum et le lycée de Croigny, la Commune va réaliser un trottoir protégé, du parking du lycée vers l'entrée de l'arboretum.

Trois devis ont été proposés (les entreprises Mansanti, Ferry et Delta TP), celui de la société Delta TP a été retenu.

Diverses subventions seront versées à la commune dont une du Service Local d'Aménagement (SLA) qui prendra en charge 25% des travaux de busage.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents relatifs aux travaux et à effectuer les demandes de subventions.

- Organisation du 14 juillet

Le soir du 13 Juillet, une retraite aux flambeaux sera organisée.

Un apéritif et un repas seront offerts aux habitants de la commune le jour du 14 Juillet.
L'après-midi, divers jeux seront proposés : un concours de pétanque, un concours de fléchettes, jeux de quilles, mikado géant...

- Renouvellement du bail de chasse

Le bail de chasse est renouvelé avec la société de chasse à l'Arc des Loges Margueron pour une durée d'un an par tacite reconduction.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Les travaux de curage de la mare aux Vendues Lévêque sont en cours. Il est probable que la mare ne soit pas en eau pour le concours de pêche, si tel est le cas il sera remplacé par un repas champêtre.
- La relève des compteurs d'eau dans la commune est prévue les 4 et 5 juillet 2022.
- La campagne de stérilisation des chats « libres » se poursuit cette année, 10 bons ont été alloués à la commune pour la stérilisation de 5 mâles et 5 femelles.
- Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés pour les assises 2023, les personnes sélectionnées sont :
 - Kévin VIARDOT
 - Priscilla FREY
 - Blandine MARCHAND
- Le Conseil Municipal souhaite organiser le nettoyage de l'église cet été. Toutes les personnes souhaitant apporter leur aide sont les bienvenues en se faisant connaître à la mairie.

Le Maire,

Pascal BOUGAULT

